



AMBASSADE DE FRANCE
PRES LE SAINT-SIEGE

Le Conseiller culturel

Rome, le 27 janvier 2017

Madame la Secrétaire Générale,

Je me permets de vous écrire afin de vous informer que le Gouvernement français par l'intermédiaire de l'Ambassade de France près le Saint-Siège, va octroyer, cette année encore, **des bourses** spécialement destinées aux étudiant(e)s des universités et athénées pontificaux.

Deux types de bourses seront disponibles. Il y aura **les bourses de formation linguistique** qui permettront aux candidats dont le dossier aura été retenu de passer un mois à l'Institut catholique de Paris, en juillet ou en août prochains. Ces bourses sont ouvertes aux étudiant(e)s quels que soient leur nationalité, leur statut (prêtres, séminaristes, religieux, religieuses, laïcs) ou leur niveau d'études. Toutefois, une priorité sera accordée aux dossiers des candidats dont les études actuelles, le projet de recherche ou les projets professionnels, scientifiques ou pastoraux, justifieront, le plus, un séjour d'un mois en France. Le dossier complet devra nous parvenir le jeudi 27 avril 2017 à 18 heures, délai de rigueur.

Par ailleurs, **des bourses de recherche** seront disponibles pour des doctorants, des jeunes docteurs ou des universitaires confirmés qui auraient besoin de passer un mois en France pour compléter leurs recherches, dans une université, catholique ou publique, un laboratoire de recherches, un dépôt d'archives, une bibliothèque, etc... Le séjour en France pourra se faire, au choix du candidat, durant un mois, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017. Le dossier devra nous parvenir au plus tard le jeudi 4 mai 2017 à 18 heures.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser cette information dans votre établissement auprès des étudiants qui pourraient être intéressés en leur précisant que toutes les indications en langues française et italienne sont disponibles sur le site de l'Institut français-Centre Saint-Louis (www.ifcsl.com). Pour votre information, 31 étudiants ont obtenu en 2016 une bourse de l'Ambassade.

J'ai, de plus, le plaisir de vous confirmer que le service culturel de cette Ambassade a souhaité restaurer **le prix Henri de Lubac qui récompense les meilleurs travaux de doctorat** soutenus dans un établissement d'enseignement supérieur pontifical romain.

Ce prix comprend deux volets différents. Le premier récompense, par l'octroi d'une somme d'argent, en l'occurrence 3000 euros, l'auteur d'une thèse rédigée en langue française. Le second récompense une excellente thèse écrite à Rome dans une autre langue que le français. Dans ce dernier cas, le service culturel de l'Ambassade prendra en charge la traduction en français de ce travail doctoral et sa publication par une maison d'édition française.

Pour mémoire en 2015, 27 thèses, 11 en langue française et 16 en langues italienne, espagnole, anglaise et allemande, ont été soumises au jury. Ce dernier, réuni le 29 février dernier, au terme de 3 heures de délibérations a récompensé exceptionnellement deux thèses écrites en français ne souhaitant pas les départager et une thèse écrite en langue italienne. Le jury est composé exclusivement d'universitaires reconnus et de personnalités qualifiées, parmi lesquelles figurent des religieux et des laïcs, français et italiens. La composition du jury et les résultats sont également sur notre site. En 2016, 5 thèses en langue française et 4 en langue italienne ont été déposées auprès de nos services. Le jury se réunira le 27 février 2017.

Les thèses éligibles au prochain prix *de Lubac* devront **avoir été soutenues entre janvier 2016 et juin 2017**. Elles devront être déposés à L'institut français - Centre Saint Louis (Largo Toniolo 22/23) le **mardi 4 juillet 2017**, délai de rigueur. Les thèses éligibles ne pourront être examinées que si elles sont présentées au jury à la fois par l'auteur et par les autorités académiques de l'université romaine où a eu lieu la soutenance, en l'occurrence avec un accord du directeur de thèse et du recteur. Je vous saurais donc gré, à ce stade, de porter à la connaissance de vos collègues cette action de soutien à la recherche dans les universités et athénées pontificaux.

Toutes les informations sont disponibles, en français et en italien, sur le site de l'Institut français-Centre Saint Louis de Rome.

Nous joignons deux affiches à ce courrier. Si vous pouviez les porter à connaissance de plus grand nombre, nous vous en serions reconnaissants.

Je reste à votre disposition et vous assure, Madame la Secrétaire Générale, de mon respectueux dévouement.

Bien à Vous

Olivier JACQUOT
Conseiller culturel – Ambassade de France près le Saint-Siège
Directeur de l'institut français – Centre Saint Louis